

Salle hors-sac

La Licherette 74110 Montriond

C'est sur le domaine skiable des Portes du Soleil, à Avoriaz, que la commune de Montriond souhaitait la réalisation d'un équipement capable d'accueillir skieurs, randonneurs et VTTistes pendant leur pause. Rappelons que les investissements en matière de sport, sur le secteur des Lindarets notamment, ont été considérables ces dernières années, avec le déploiement de télésièges débrayables qui ouvrent une nouvelle liaison avec la Suisse. Aussi la nouvelle salle hors-sac s'inscrit pleinement dans cette logique de développement des infrastructures de loisir : dessinée par l'architecte Simon Cloutier, d'une superficie de 120 m<sup>2</sup> et d'une capacité

de 120 personnes, elle s'élève à l'endroit d'un véritable « carrefour » des pistes, des remontées mécaniques et des chemins de randonnée. Fonctionnelle au cours des saisons d'été et d'hiver, mais fermée à l'intersaison, elle incarne un point d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, tout en offrant un espace de restauration à emporter, une consigne à ski, des toilettes publiques, un local de rangement destiné à la commune et, avant toute autre chose, un panorama exceptionnel sur la chaîne de montagnes. Bienvenue dans l'antichambre des Portes du Soleil.



## Effets de toiture

Un site aussi grandiose ne pouvait qu'inspirer à l'architecte Simon Cloutier une réalisation aussi singulière, un bâtiment à la silhouette racée, qui donne envie aux sportifs et clients des restaurants de venir s'abriter pour un temps. Si la toiture arbore des allures de pagode japonaise, la matérialité des façades, formées de tavaillons, les enrochements et la volumétrie rappellent ostensiblement l'architecture vernaculaire des Alpes. Le bâtiment s'appuie ainsi sur trois piliers massifs, en béton, visibles de l'extérieur, à partir desquels se déploie une ossature en bois - intégralement en mélèze - où d'immenses poutres viennent structurer une toiture au style atypique. Celle-ci se présente sous la forme d'un « hyperboloïde parabolique », terme alambiqué pour caractériser un système de coques dites en selle de cheval, dont la double courbure permet à l'eau de s'écouler efficacement vers les trois points de chute.

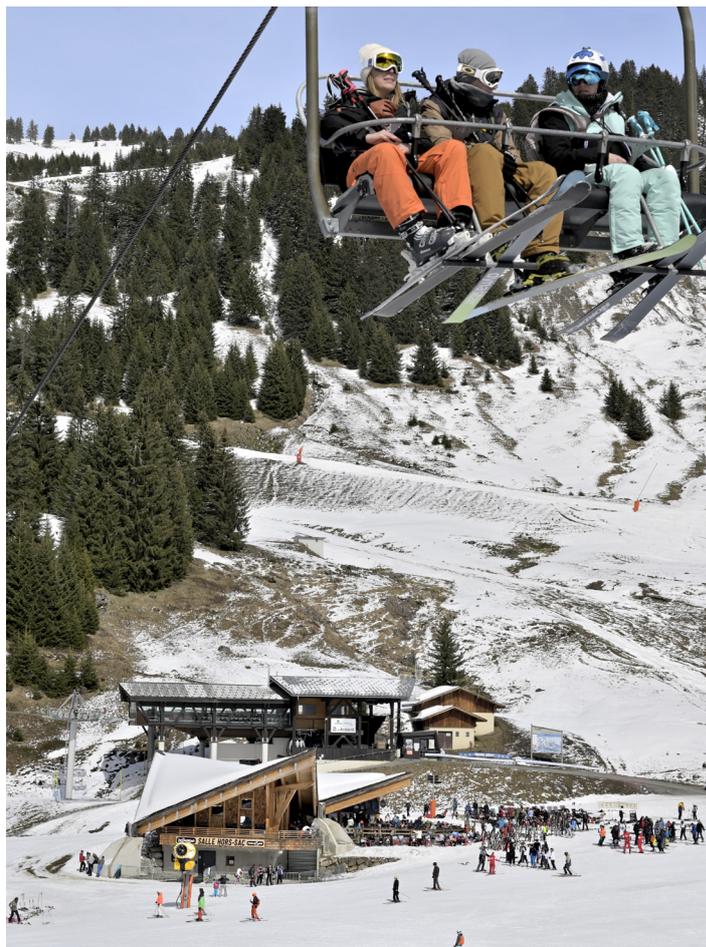
## Une salle dédiée à la contemplation ?

Car ce bâtiment, c'est d'abord le récit poétique d'une relation à son environnement, et aux impératifs que dictent les saisons. « Les toitures de nos régions doivent être capable de résister à des charges importantes, surtout si l'on considère

que le poids de la neige représente une tonne par mètre carré », précise Simon Cloutier, l'architecte du projet, avant d'ajouter : « Un architecte est animé par une vision, une idée, une intuition, quand il arrive sur un site, mais ce bâtiment demandait de partir avant tout des contraintes climatiques et des usages. Les toitures des bâtiments tout autour expriment deux pans traditionnels, et j'ai voulu emmener les élus vers autre chose. Vers une réalisation qui serait à la fois différente mais sans rompre avec le patrimoine et l'histoire des lieux. La toiture de cette salle offre d'autres atouts, et suggère un autre ressenti de l'architecture de montagne. Si nous avions fait un bâtiment à deux pans simples, il aurait fallu intégrer des poteaux à l'intérieur pour répondre à la charge de la neige en toiture. La double coque en selle de cheval permet de libérer totalement l'espace intérieur, et produit un effet esthétique très doux, avec des courbes et une géométrie intéressantes, suscitant la curiosité. Enfin, la pratique du ski a beaucoup évolué ces dernières décennies, avec un temps consacré à la convivialité, aux pauses, et à la contemplation plus important. Cette salle répond aussi à cette évolution. » Notons par ailleurs que la topographie du terrain, en pente, a permis de glisser le local de stockage, les sanitaires et les vestiaires dans la surface encaissée.

## De l'analogie des formes

Mais l'espace intérieur réserve autant de surprises que l'apparence extérieure. Contiguë au snack, la salle principale s'ouvre comme un théâtre sur les montagnes grâce à de hautes parois vitrées, où s'étirent au-delà des terrasses orientées au sud. L'espace baigne dans une luminosité naturelle agréable, conforté si besoin était par une série de luminaires en bois, subtilement dessinés en forme de kapla, suspendus à des plafonds acoustiques en carrelés et laine de roche. « J'aime partir de l'analogie des formes, en respectant le décalage des éléments structurels, ajoute Simon Cloutier. Ainsi, les interstices entre les poutres, que l'on peut observer à l'intérieur du bâtiment, créent *in fine* toute la trame de la toiture. » Les coloris bordeaux, jaune et gris souris agrémentent les lieux et permettent de contraster avec l'omniprésence du bois, évitant des teintes qui auraient contribué à un effet pastiche de chalet d'alpage. Rampes en métal, plinthes renforcées, linoléum granuleux participent enfin à la robustesse des revêtements, qui répondent parfaitement à l'impact du matériel de ski et nécessitent peu d'entretien. La simplicité demeure un maître mot, pour ce bâtiment qui tutoie le ciel de Montriond...



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Montriond**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Atelier d'Architecture d'Avoriaz / Simon Cloutier Architecte** |  
Économiste : **Conseil Ingénierie Lemanique (CIL)** | BET Structure béton : **Conseil Ingénierie Lemanique (CIL)** | BET Structure bois : **Charpente Concept** |  
BET Fluides : **Projectec** | Autre BET : **Alpes Contrôles**

SURFACE DE PLANCHER **350 m<sup>2</sup>** | COÛT DES TRAVAUX : **1 100 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **1 475 437 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **03/2018** | LIVRAISON **11/2019** | MISE EN SERVICE **12/2019**